

*Normes, lois, règles :*  
*une variable de l'économie des biens symboliques des travailleurs sociaux ?*

23<sup>ème</sup> Séminaire de l'AVVEJ

Ronce-les-Bains, 23 septembre 2015

Jean-François Gaspar  
Haute École Louvain en Hainaut & Haute École Namur Liège Luxembourg  
Responsable du CÉRIAS (Centre d'Études et de Recherches en ingénierie et actions sociales)  
Membre associé du Centre Européen de Sociologie et de Sciences Politiques (EHESS-Paris 1-CNRS)

En dépit du manque de reconnaissance (sociale, médiatique, politique, professionnelle), voire parfois même du discrédit qu'ils subissent ; des attentes (des usagers, de leur service, de leur hiérarchie, des autorités mandantes, des politiques, etc.), souvent difficilement conciliables, dont ils sont investis ; des moyens, généralement dérisoires, dont ils disposent ; des relations, parfois difficiles, avec les populations encadrées... les travailleurs sociaux, quotidiennement, mettent en œuvre les politiques sociales et sont « au service » des franges les plus précarisées des classes populaires. Pour *comprendre* leur économie professionnelle, il importe de prendre en compte leurs raisons d'être professionnelles ; on portera ici une attention particulière aux rapports qu'ils entretiennent avec les normes (formelles ou informelles) qui cadrent leurs pratiques.

Une enquête socio-ethnographique, centrée sur leur quête d'« importance sociale », de « raisons d'être » (P. Bourdieu), de « sens », a permis de mettre en évidence trois pôles de travailleurs sociaux<sup>1</sup>. Pour les « travailleurs sociaux normatifs », c'est en respectant les lois, les normes, les règles que les usagers des services sociaux pourront s'insérer. Selon eux, « la réalité » (économique, politique, juridique) s'impose aussi bien aux usagers qu'à eux-mêmes ; il convient de s'y soumettre. S'agit-il alors pour eux, uniquement, de se conformer à ce qu'il leur est demandé de faire ou ce respect des normes s'inscrit-il dans leur trajectoire sociale et professionnelle ? Qu'en est-il pour les travailleurs sociaux des deux autres pôles (« clinique » et « militant ») ?

Identifier ces raisons d'être requiert d'une part, de mettre en évidence la sociogenèse de leur engagement, mais aussi, plus largement, de leurs métiers et d'autre part, d'identifier les contraintes qui affectent aujourd'hui ces métiers ; particulièrement le développement exponentiel de la Nouvelle Gestion Publique dans l'univers du travail social.

Les raisons qu'ils présentent pour leur investissement (voire parfois leur désinvestissement) professionnel, notamment auprès des usagers, leur permettent de valoriser leurs pratiques et leurs conceptions. Elles contribuent ainsi à alimenter leur « sentiment de compter pour les autres » (P. Bourdieu) comme professionnels au service de l'État social, sans cesse fragilisé.

---

<sup>1</sup> Cf. Jean-François Gaspar, *Tenir ! Les raisons d'être des travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 2012.